

Communiqué de presse

Nanterre, le 2 septembre 2024

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 74 000 collégiens qui reprendront le chemin de l'école le 2 septembre, afin de leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (236 M€) pour améliorer leur cadre de vie, favoriser leur accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges publics du territoire.

Afin de valoriser l'ensemble des actions du Département et souhaiter une bonne rentrée aux collégiens atoséquanais, les élus départementaux se déplaceront au sein des collèges suivants :

Nathalie Léandri, Vice-présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif se rendra :

- le **2 septembre** à 9h au collèges Nicolas Ledoux,
- le **6 septembre** à 10h au collège François Furet à Antony, afin de valoriser le système de restauration sur place ainsi que le dispositif « Ilots verts », et à 14h au collège Moulin Joly à Colombes, pour valoriser également la végétalisation très importante de l'établissement.

Yves Coscas, conseiller départemental délégué au personnel, se rendra le 3 septembre à 10h au collège La Maison Blanche à Clamart. Cette visite sera l'occasion de revenir sur 4 dispositifs départementaux : le Lab innovant, ERMES, 5000 collégiens à Versailles, et O Lab Citoyen.

Marie-Pierre Limoge, Vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire, de la formation et de l'alternance, se rendra le 4 septembre à 10h au collège Georges Pompidou à Courbevoie. Cet établissement a bénéficié des dispositifs départementaux « Ilots verts » avec la végétalisation de la cour sur le thème du Japon, du projet ERMES sur le développement durable, du dispositif PREMIS pour lutter contre le décrochage scolaire et du dispositif O Lab Citoyen.

Marie-Noelle Charoy, conseillère départementale, se rendra le 5 septembre à 10h au collège Bartholdi à Boulogne-Billancourt. Les dispositifs départementaux suivants ont été déployés au sein de cet établissement : Lab innovant, ERMES concernant l'expression orale en public, concours de la grande librairie, dispositif ULIS O Lab Citoyen et le concours d'éloquence.

Rita Demblon-Pollet, conseillère départementale déléguée à la famille et Xabi Elizagoyen, conseiller départemental, se rendront le 6 septembre à 11h au collège Les Martinets à Rueil-Malmaison à 11h.

Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes/femmes, se rendra au collège Paul Eluard le 10 septembre à 9h, l'occasion de revenir sur les dispositifs

départementaux dont les collégiens ont pu bénéficier : le dispositif « Ilots verts » pour la végétalisation de la cour, ERMES sur l'égalité entre les filles et les garçons et le dispositif PREMIS.

4 nouveaux collèges d'ici 2027

Pose de la première pierre du nouveau collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson :

Le Département des Hauts-de-Seine investit 41 millions d'euros dans ce nouvel établissement, illustrant son engagement fort envers l'éducation et le développement durable. Prévu pour ouvrir en 2026, le collège comprendra 23 classes, y compris une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), ainsi qu'un gymnase de type B+. Il pourra accueillir jusqu'à 600 élèves tout en s'intégrant harmonieusement dans un vaste projet de revitalisation urbaine.

Le Collège Claude-Nicolas Ledoux se distinguera par son approche éco-responsable, visant l'obtention du label E+/C-. Le bâtiment utilisera des matériaux biosourcés et intégrera un système de géothermie profonde pour produire de l'énergie renouvelable, s'inscrivant ainsi dans une démarche de construction durable et respectueuse de l'environnement.

Les travaux se poursuivent dans différents collèges sur l'ensemble du Département :

Châtenay-Malabry – Collège Gustave Eiffel ; Malakoff – construction du collège Charlotte Delbo ; Asnières-sur-Seine – 5^{ème} collège sur le site « Sorbonne nouvelle ».

Dispositif NOHa : natation, olympisme et handicap

En septembre 2023, le Département des Hauts-de-Seine a lancé le dispositif NOHa, un projet éducatif et sportif qui a permis jeunes collégiens altoséquanais de développer la pratique de la natation, d'être sensibilisés aux valeurs de l'olympisme à travers des expositions itinérantes et des projections cinématographiques et de découvrir le parasport à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

3 bassins éphémères ont été installés à cette occasion, à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry, accessibles aux collégiens, aux clubs et structures associatives via la Ligue Île-de-France de Natation ainsi qu'à l'UNSS. 4000 collégiens de 6^{ème} ont pu profiter de ce dispositif.

En septembre 2024, le Département permettra à tous les collégiens ayant pris part à cette initiative d'assister aux épreuves paralympiques de natation.

Le meilleur dans les assiettes

L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et valorisant les circuits courts. La politique de restauration du Département s'inscrit également dans les objectifs de développement durable très ambitieux de la collectivité. Ainsi, tous les déchets alimentaires sont recyclés pour être valorisés.

D'ici août 2026, 25 collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves. En septembre 2024, trois nouveaux collèges passeront en production sur site : Les Chenevieux à Nanterre, Emile Verhaeren à Saint-Cloud, et Robert Paparemborde à Colombes.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de deux axes stratégiques :

> **l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire**, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,
> **de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire**, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable.

Nouvelle tarification pour la restauration scolaire

À partir de la rentrée 2024, le Département des Hauts-de-Seine met en place une nouvelle tarification pour la restauration scolaire dans les collèges. Votée à l'unanimité par l'Assemblée départementale, cette réforme vise à instaurer un système plus juste, équitable et transparent pour les familles, en s'appuyant sur un calcul personnalisé basé sur le taux d'effort des foyers. Le coût réel d'un repas étant de 14€, le Département prend à sa charge *a minima* 50% pour toutes les familles, et jusqu'à 94% pour les foyers les plus modestes. Avec ce nouveau système de tarification, le Département des Hauts-de-Seine continue de placer les solidarités au cœur de son action, en assurant un accès juste et équitable à la restauration scolaire pour tous les collégiens des Hauts-de-Seine.

Cette réforme de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas. Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département étend le dispositif « Ilots Verts » pour que l'ensemble des collégiens alto-séquanais bénéficient d'un environnement végétalisé et agréable. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés.

Le Département poursuit ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires afin d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques, avec plusieurs objectifs :

- 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportés par les énergies renouvelables
- Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standards de construction
- Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

Renforcer le numérique éducatif

Le Département poursuit son action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart : pour encore mieux accompagner les familles modestes, plus de collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème} pourront bénéficier d'ordinateurs portables. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur **l'interface Pass+**.

La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis plus de 25 ans dans les établissements du Département, **la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits** et à la prévention des conduites à risque. Leur intervention autour des valeurs citoyennes centrées sur le vivre ensemble et leur capacité à détecter les signaux de fragilité sont reconnues et appréciés par les communautés éducatives. La capitalisation de leurs savoirs (formation annuelle de 10 jours) et de leur expérience de terrain les amène à avoir une expertise sur des problématiques émergentes autour de l'égalité filles-garçons, le risque prostitutionnel et le cyber harcèlement. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, ce sont 8 nouveaux médiateurs éducatifs qui ont été recrutés cette année. Le dispositif compte pour cette année scolaire 2024/25 88 médiateurs affectés dans 76 collèges publics des Hauts de seine.

Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (mixité des métiers, de l'orientation et des études) ;
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et sentimentale et les filles à des thématiques de santé féminine.

En 2023/2024, ce sont ainsi près de 17 500 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés : le Curious Lab égalité femme/homme, « Toutes culottées, toutes informées », dispositifs culturels, etc.

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les jeunes de l'entrée en 6^e à la majorité

Pass+ est un dispositif destiné aux 300 000 jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental de leur entrée en 6^e jusqu'à leur majorité. Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est la suivante :

- une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)
- une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- un service gratuit de soutien scolaire en ligne
- une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- un don d'ordinateur portable pour les collégiens

Carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <https://www.hauts-de-seine.fr/toutesles-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges>

* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

